

qu'ils leur procurent promptement l'embonpoint et la graisse dont ils ont besoin, lorsqu'ils sont destinés à la boucherie ; on doit les dispenser avec beaucoup de sobriété pour les animaux qu'on désire conserver pour la production du lait, pour le travail, etc., dans un état moyen entre la maigreur et l'obésité, qui sont également à redouter. — Il est d'observation que les herbages les plus bas et les plus humides sont moins propres à engraisser les bœufs qu'à augmenter la quantité du lait des vaches, et on doit les destiner préférablement à ce dernier objet, lorsque les circonstances le permettent. — Les herbages élevés, ouverts et très exposés à l'action des vents, conviennent moins aussi, pour la production du lait, comme pour l'engraissement, que ceux qui sont bas et abrités. — On observe encore en plusieurs endroits que les herbages nouveaux, aqueux, marécageux, garnis d'herbes grossières, sont plus convenables ordinairement à la fabrication du fromage qu'à celle du beurre qui, à son tour, est généralement plus abondante et de meilleure qualité sur les herbages anciens, sains et fertiles. — Enfin, on a observé également que le beurre se conserve plus longtemps, et qu'il est plus ferme et plus consistant lorsqu'il provient du pâturage dans les herbages anciens, naturellement fertiles et non engraisés, que lorsqu'il résulte d'herbages alternés avec les cultures céréales, qui ont exigé des engrais ou des amendements, et surtout lorsque ces derniers sont d'une nature calcaire, ce qui doit être pris en considération dans les assolements.

Le cheval tond l'herbe plus près de la terre que le bœuf. Ses déjections fortement alcalines, lorsqu'on n'a pas le soin de les disséminer peu après qu'elles ont été produites, nuisent aux plantes avec lesquelles elles sont en contacte immédiat. Cet inconvénient, joint à celui du piétinement, dont les effets sont très marqués par suite de la forme de son pied, explique pourquoi, en France, dans les anciens baux, on stipulait communément qu'on ne mettrait pas plus qu'un certain nombre, sur telle ou étendue de pâturage. — Les herbages qui lui conviennent ne sont donc ni ceux dont l'aridité exclut les engrais chauds, ni ceux que leur humidité rend trop facile à défoncer.

Les bêtes à laine pincent l'herbe beaucoup plus près encore que le cheval. Elles l'arrachent même par un mouvement de tête bien connu, lorsqu'elle est encore trop jeune pour avoir formé une touffe de quelque épaisseur et poussé des racines en suffisante quantité. Aussi se garde-t-on bien de mettre des moutons sur des pâturages ou des prairies tout nouvellement formés. Ces animaux redoutent par-dessus tout l'humidité du sol, se plaisent sur les herbages élevés, arides même. Cependant, ils se trouvent fort bien des pâturages plus riches, pourvu qu'ils soient sains.

De tous les herbivores, la chèvre est un de ceux que l'on doit considérer comme le moins difficile sur le choix de sa nourriture, mais aussi comme l'un des plus vagabonds et des plus destructeurs. Elle se contente, au besoin, des herbages les plus escarpés et les plus couverts de broussailles. Lorsqu'on lui en livre d'autres, il faut apporter la plus rigoureuse attention à défendre, contre ses atteintes, les haies et les plantations voisines.

Quoique quelquefois, on réunisse pêle-mêle sur les mêmes

pâturages les animaux les plus différents, cette pratique est condamnable. A la vérité, chaque espèce ayant une manière différente de brouter l'herbe et ceux-ci pouvant utiliser ce qui ne convient pas à ceux-là, il n'est pas douteux qu'on ne puisse ouvrir les pâturages à plusieurs espèces ; mais si on les y laisse ensemble, ils se gênent et se privent mutuellement de la nourriture qui leur convient le mieux. Il est donc infiniment préférable de les répartir successivement, lorsque cela se peut, sur chacun des enclos dont nous avons déjà parlé.

Les Hollandais suivent, sur ce point, une excellente pratique : — chez eux, les bœufs et les vaches passent les premiers sur un passage ; — les chevaux leur succèdent, lorsque l'état et la nature du sol le permettent ; — viennent ensuite les moutons ; puis, parfois des cochons qui déterrent et détruisent les racines charnues et tuberculeuses des mauvaises herbes. Après ces animaux, il est bon de râtelier ça et là la surface du sol qu'ils ont fouillé, puis, bien entendu, de donner aux graminées le temps de repousser.

Lorsqu'on fait passer les bestiaux du régime de l'hiver au pâturage, il importe que ce soit le plus tôt possible, et que la transition ne soit pas trop brusque. Par ce double motif, bien plus encore que pour ne pas donner aux herbes les plus précoces le temps de s'élever pour être délaissées, on fera bien d'ouvrir les herbages au printemps, aussitôt que l'état du sol le permettra. Pourtant, l'expérience prouve qu'ici, en Canada, cette méthode a un grand inconvénient, celui de ruiner les passages pour l'été, surtout si une sécheresse prolongée suit immédiatement les pluies du printemps ; et ceux qui ne mettent leurs animaux au clos qu'au commencement de juin y trouvent d'ordinaire un grand bénéfice.

Depuis ce moment jusqu'aux frimas d'automne, le pâturage se continue sans interruption. Dans certains pays pourtant, on interrompt le pâturage pendant une partie de la saison des fortes chaleurs et de la sécheresse, soit parce qu'il offre peu de ressources aux animaux, soit parce que ces derniers sont incommodés par les mouches.

Il serait fort difficile d'indiquer, même approximativement, le nombre d'animaux de chaque espèce, qu'il convient de mettre sur une étendue donnée de pâturage, car elle dépend de sa fertilité, de la saison et du plus ou moins de nourriture que les animaux reçoivent à l'étable en diverses saisons. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, lorsque l'herbage est trop chargé, les bestiaux pâissent, et ne trouvant pas la nourriture suffisante, ils rongent les plantes jusqu'au collet, et souvent les arrachent. Au contraire, lorsqu'ils sont en trop petit nombre, ils foulent aux pieds et détériorent presque autant d'herbes qu'ils en mangent ; ils délaissent toutes les plantes qui excitent le moins leur appétit, et c'est une raison pour qu'elles se multiplient davantage ; car, s'ils ne les ont pas broutées lorsqu'elles étaient tendres, ils y toucheront bien moins à mesure qu'elles durciront, de sorte, qu'à moins d'une surveillance, trop rare chez presque la totalité des cultivateurs, elles mûrissent et répandent annuellement leurs graines au grand détriment du reste de l'herbage pour les années suivantes.